



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 68 - Octobre 2020

**RETOUR EN IMAGES**  
**Journée Internationale de la Paix :**  
**les enfants relayent des messages**  
**de paix dans une vidéo... p 7**



## VIE LOCALE

**Les élus de la CA2C debout et mobilisés**  
**contre la réforme du réseau des**  
**finances publiques... p 4**





## ■ Horaires de la mairie.

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

## ■ Permanence de l'Espace Info Énergie.

INFO ÉNERGIE Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M<sup>me</sup> Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le **lundi 26 octobre 2020 en mairie.**

## ■ Le Secours Populaire.

En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. **Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert ☎ 06.09.43.82.82.**

## ■ Le Secours Catholique.

En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire. ☎ 03.27.81.21.89.



## ■ Recensement militaire.

Tout jeune Français qui est âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser en mairie.

C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Lors de cette démarche **en mairie**, il lui sera demandé son nom, ses prénoms, la date et le lieu de sa naissance et les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile et enfin sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle. Merci de se munir des pièces suivantes : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et un livret de famille à jour.



## ■ « Plantons le décor » : la campagne 2020/2021 est lancée !

« Plantons le décor » en quelques mots : c'est préserver l'originalité de nos paysages en choisissant de planter régional. En plus de 20 ans d'existence, l'opération « Plantons le décor » a permis aux habitants du Nord-Pas de Calais de planter 4 millions d'arbres. Soit un arbre par habitant !

Le Syndicat Mixte du Pays du Cambresis est partenaire de l'opération, qui permet de commander des plants d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières adaptés à son terroir, via une commande groupée.

Le catalogue est disponible en mairie. La version numérique du catalogue est téléchargeable sur le site internet du Pays du Cambresis :

[www.paysducambresis.fr](http://www.paysducambresis.fr) et de l'opération : [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr).



## ■ Les sapeurs-pompiers vous informent.

Les Sapeurs-Pompiers du CIS AUBERT proposeront leur calendrier à partir du 15 octobre prochain en porte à porte.

Conscients que cette année est exceptionnelle et pour garantir la santé de tous, ils se présenteront chez vous, dans le respect des gestes barrières et seront équipés de gants, masques et gel hydroalcoolique.

Afin d'éviter le brassage de monnaie, ils vous demandent, dans la mesure du possible, de prévoir l'appoint du don que vous envisagez de faire ou de privilégier le chèque bancaire.

*Ils vous remercient d'avance de votre compréhension et de l'accueil que vous leur réserverez.*



## ■ Sécheresse : prolongation des restrictions d'usage de l'eau dans le Nord.

Le 14 septembre dernier, la préfecture du Nord a prolongé jusqu'au 31 octobre, l'arrêté de préservation de la ressource en eau avec des mesures de restriction en vigueur depuis le 16 juin. Vous pouvez consulter cet arrêté préfectoral en mairie ou sur le site internet de la ville : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr).

## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11 - Courriel : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)  
Services Techniques : 03.27.78.39.44  
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04  
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25  
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50  
Mission Locale : 03.27.70.86.59  
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17  
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30  
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537  
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

## Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie ou sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)



Ma commune aime lire et faire lire



# Les conseils du SIAVED pour bien trier vos déchets

Le Syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets (SIAVED), qui gère les collectes des ordures ménagères et bacs de tri sur notre commune, vous informe.

## COMMENT TRIER VOS DÉCHETS ?

### VERRE



Bouteilles



Pots et bocaux

SANS COUVERCLE

### COLLECTE SÉLECTIVE



Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Emballages en métal



Tous les papiers et les cartons



VIDES ET DÉPOSÉS EN VRAC DANS LE BAC DE TRI

### DÉCHETS VERTS



Pelouse



Branchages, tailles de haie, branches en fagots

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Améliorons nos gestes de tri, nous avons parfois des doutes au moment de trier. Pas de panique ! Voici 3 « Tri-flexes » simples à appliquer !

**- Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider.**

Briques de lait ou de soupe, boîtes de pizza, boîtes de conserve (sauce tomate,...), bocaux (terrines, confiture...). Les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage ; si vous les lavez vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.

**- Inutile d'enlever le bouchon sur la bouteille en plastique, il se recycle aussi.**

Et de manière générale, les petits éléments d'emballages peuvent être triés avec leur emballage principal car ils ne gênent pas le processus de recyclage.

**- Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique.**

Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans les centres de tri.

Le tri des déchets est l'affaire de tous. Il est pleinement nécessaire pour qui veut un environnement sain, propre et durable.

► Vous avez un doute sur un déchet ? Vous pouvez également vous rendre sur le site [consignededutri.fr](http://consignededutri.fr) de Citéo afin de déterminer où il vous est possible de le déposer.



## Les élus de la CA2C debout et mobilisés contre la réforme du réseau des finances publiques

Les élus de la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis tournent le dos au démantèlement des services publics dans le Cambrésis.



Le 22 septembre dernier, lors d'une rencontre avec la Direction Régionale des Finances Publiques, les élus de la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) ont souhaité marquer leur profond mécontentement face à la réforme du réseau des finances publiques portée par le Gouvernement depuis 2019. Cela s'inscrit d'ailleurs dans la défense de notre perception.

Cette réforme entend, entre autres, fermer les 7 trésoreries de l'arrondissement de Cambrai pour les remplacer par des accueils de proximité dont nous ne connaissons toujours pas les contours. D'autres services seraient amenés à disparaître.

C'est un coup dur pour l'emploi, les entreprises, les collectivités locales et les habitants.

Pour rappel, les maires de Saint-Aubert, Villers-en-Cauchies, Avesnes-les-Aubert, Rieux-en-Cambrésis, Quiévy, Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Saint-Vaast-en-Cambrésis sont mobilisés depuis des mois contre cette réforme (cf : Vie Avesnoise n°67 de septembre 2020).

Aujourd'hui c'est l'ensemble des élus de la CA2C qui ont souhaité s'exprimer avec force et montrer leur vive opposition face à cette réforme qu'ils considèrent comme « *technocratique, déshumanisée et particulièrement injuste* ».

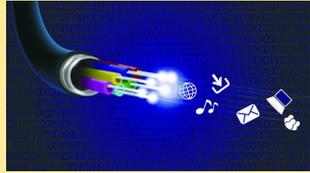
Lors de la rencontre organisée par la Direction Régionale des Finances Publiques censée annoncer la dernière phase de cette réforme, les élus, dans leur grande diversité, ont porté leurs écharpes et ont symboliquement tourné le dos lors de la réunion. Celle-ci étant ajournée de fait.

Le symbole est particulièrement fort : celui de tourner le dos au démantèlement des services publics et au sacrifice permanent des territoires ruraux !

Conscients que cette action symbolique ne réglera malheureusement pas le sens de la réforme, les élus ont surtout voulu faire valoir la dignité de notre territoire.

► Vous pouvez découvrir les vidéos de cette mobilisation sur le site internet de la ville : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)





## La fibre optique, c'est parti !

Il s'agit d'une technologie qui permet d'avoir accès à internet avec des débits plus rapides que pour une ligne internet classique.

Ce nouveau réseau a également pour objectif à terme de se substituer au réseau cuivre existant.

Portée par la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C), la fibre optique est en train d'être déployée sur notre commune par la société Axione.

Retrouvez toutes les explications sur la fibre dans le cahier spécial en annexe.



Première armoire installée dans la rue Henri Barbusse.

## La rue Sadi Carnot et le quartier de l'ancienne gare vont subir des travaux cet automne

### ► Enfouissement des réseaux dans la rue Sadi Carnot

Des travaux d'enfouissement des lignes aériennes d'électricité et de télécommunications débuteront en octobre dans la rue Sadi Carnot.



Ces travaux devraient durer 3 mois et seront réalisés en partenariat avec le syndicat mixte de l'énergie du Cambrésis (SIDECE), la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) pour l'éclairage public et CIBLE VRD concernant les réseaux de télécommunication.

Ces travaux sont importants pour améliorer le cadre de vie des riverains et la municipalité a obtenu toutes les subventions nécessaires pour qu'ils puissent être effectués.

De plus, nous tenons d'ores et déjà à vous préciser que durant cette période, **l'accès aux commerces de la rue restera maintenu.**

### ► Noréade lance des travaux dans le sentier de la gare et sur une partie de la cour de la Gare

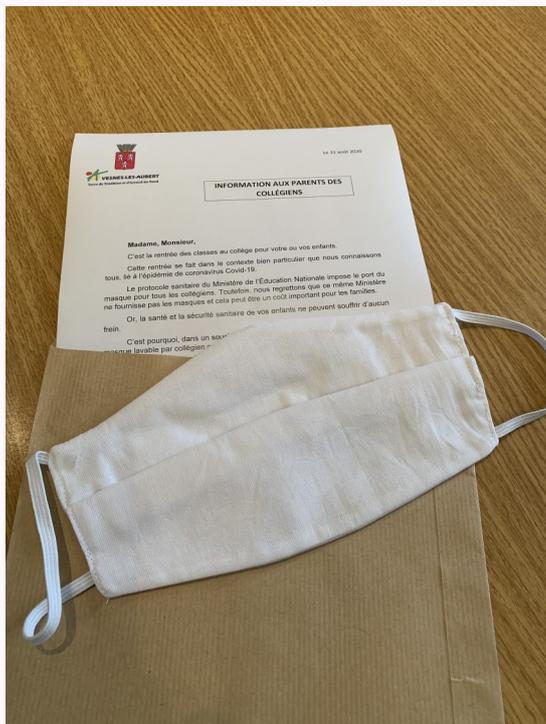


Ces opérations s'inscrivent dans un programme annuel de renouvellement et d'amélioration des réseaux d'assainissement et d'eau potable, avec notamment le remplacement des anciennes canalisations en plomb. Ils commenceront début octobre et devraient durer 2 mois. Ils sont portés par Noréade en partenariat avec la société Lorban.

Durant cette période, les riverains pourront évidemment rentrer chez eux grâce à la pose de plaques ou de remblaie. Ces travaux vont impacter à certains moments le réseau d'eau potable, les habitants concernés seront avertis en amont par les services de Noréade.

*Pour l'ensemble de ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Les services municipaux restent à votre disposition pour tout renseignement.*

## Rentrée scolaire : des masques offerts aux collégiens



La Municipalité met tout en œuvre pour faire face, dans la limite de ses compétences et de ses moyens, à cette épidémie de coronavirus. Elle avait déjà jugé particulièrement opportun de fournir un masque à chaque habitant (enfant compris) avant le déconfinement. Pour la rentrée scolaire, la municipalité a souhaité équiper les collégiens avesnois.

Cette rentrée scolaire s'est faite dans le contexte bien particulier que nous connaissons tous, lié à l'épidémie de coronavirus Covid-19.

Le protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale impose le port du masque pour tous les collégiens. Toutefois, le Ministère n'a pas fourni les masques et cela peut s'avérer être un coût important pour les familles.

C'est pourquoi, dans un souci de solidarité, la Municipalité a commandé un masque lavable par collégien qui habite la commune et dont les parents ont transmis au collège leur souhait d'en bénéficier.

Plus que jamais, la santé et la sécurité sanitaire des enfants ne peuvent souffrir d'aucun frein.



**Fête foraine de septembre.** Bénéficiant de toutes les autorisations et d'un protocole sanitaire national, la ducasse a eu lieu du 18 au 22 septembre derniers. Évidemment tout a été mis en œuvre par les forains et la municipalité pour qu'elle puisse se tenir dans des conditions sanitaires optimisées.



**Le billon.** Le protocole sanitaire mis en place a permis aux Billonneux du 112 d'organiser leur concours le 20 septembre dernier.

**Lucie est la gagnante !** Dans le dernier numéro de notre bulletin, nous vous avons présenté le « Koh Lanta : le choc des anims », l'idée originale de jeunes avesnois.

La finale a eu lieu en direct sur un réseau social le vendredi 4 septembre et c'est Lucie qui a remporté le totem face à Anthony.



**Christelle Saracino, la championne de bodybuilding relève le défi Ninja Warrior.**

Christelle a participé au tournage de la saison 5 de l'émission de TF1 Ninja Warrior, à Cannes.

Un rêve accompli qui lui a permis aussi de faire passer un message : « *Tout est possible, il suffit d'y croire !* »

À suivre donc lors de la retransmission à la télé...



C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de deux personnalités avesnoises, qui ont toutes deux été particulièrement investies au sein de notre commune.



M. Henri Dupuis s'est éteint le 28 août 2020 à l'âge de 73 ans. Henri était très investi dans la vie communale et avait été conseiller municipal pendant de nombreuses années.



Le Docteur Marc-Henri Duriez nous a quittés le 23 septembre dernier dans sa 64<sup>ème</sup> année. Au-delà de l'émotion que suscite son décès, le docteur Duriez, médecin généraliste, laisse un vide tant il était apprécié de ses nombreux patients.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles.

## JOURNÉE DE LA PAIX



### Journée Internationale de la Paix : les enfants relayent des messages de paix dans une vidéo

La municipalité d'Avesnes-les-Aubert est particulièrement soucieuse de promouvoir les valeurs de paix et de tolérance. C'est ainsi qu'elle célèbre, tous les ans, la Journée Internationale de la Paix qui a lieu chaque 21 septembre.

Une vidéo a été réalisée l'été dernier avec les enfants de l'accueil de loisirs. Dessins, lectures de textes, mobilisation, pédagogie ont animé ce moment.

Nos jeunes générations se sont ainsi pleinement investies et nous les félicitons.

Cette vidéo met en parallèle les messages des enfants avesnois et ceux des enfants du monde.

Elle rappelle aussi que trop d'enfants dans le monde souffrent malheureusement encore aujourd'hui des désastres de la guerre et qu'il faut sans cesse tout mettre en œuvre, chacun à son niveau, pour promouvoir la paix.

Nous vous invitons à découvrir cette très jolie vidéo qui a été mise en ligne sur le site internet de la ville le 21 septembre dernier : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)



► La Municipalité remercie très chaleureusement les enfants et leurs animateurs pour ce beau message envoyé.

## ■ MANIFESTATIONS

### La fête du vélo

Prévu le dimanche 27 septembre, le grand prix cycliste a été annulé en raison de l'évolution de la situation sanitaire.

Le grand prix devait accueillir une épreuve toutes catégories dames et une épreuve 1ère, 2ème, 3ème catégories et juniors mais des équipes belges ont annulé leur participation, dont une sélection féminine de Wallonie de dix-sept filles, du fait du passage de notre département en zone rouge.

Notons qu'également plusieurs épreuves cyclistes du Nord et du Pas-de-Calais ont annoncé leur annulation ces derniers jours.

### La commémoration de la libération de notre ville par les alliés le 2 septembre 1944

Malgré les circonstances, Alexandre Basquin a souhaité adresser un courrier à toutes les forces vives Avesnoises afin de ne jamais oublier. En voici un extrait :



« La libération de la commune par les alliés met fin à des années de contrôles et de privations imposés par le régime nazi. Autant d'années où la liberté n'existait plus. Cette liberté retrouvée était tant attendue. Pour nous, 76 ans après, elle demeure un formidable héritage et nous impose de toujours tout mettre en œuvre pour la préserver. Cette liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes doit être portée comme un étendard. D'autant plus en ces temps où la moindre étincelle peut faire embraser le monde. C'est aussi l'occasion de rappeler notre profond attachement à la paix qui doit devenir plus que jamais une valeur commune de l'humanité ».

Retrouvez l'intégralité de ce courrier sur le site : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

## ■ AGENDA

### Lundi 12 octobre

■ **DON DU SANG.** De 15h à 19h à la salle Georges Cacheux. L'Établissement Français du Sang demande à tous les donateurs de bien respecter les gestes barrières, en particulier le lavage des mains. Des mesures de distanciation sont mises en place sur les collectes (1m / 1m50 entre chaque personne) et une gestion de flux est faite. Les personnels de collecte, les bénévoles et les donateurs seront équipés de masques fournis par l'EFS.

## ■ NOS JOIES, NOS PEINES

### ■ Ils ont vu le jour

**DELÉPINE Arsène**, né le 11/08/2020 d'Aurélien Delépine & Blandine Audin.

**LIETARD Margaux**, née le 12/08/2020 de Thomas Lietard & Virginie Lemaire.

**BOZZINI GILBERT Maëlyne**, née le 13/08/2020 d'Eddie Gilbert & Cindy Bozzini.

**MARCAILLE Léana**, née le 13/08/2020 d'Olivier Marcaille & Katarina Lorriaux.

**JABLONSKI Evangelyne**, née le 27/08/2020 de Kévin Jablonski & Laëtitia Soulez.

**DRUESNE Aurèle**, né le 1<sup>er</sup>/09/2020 de Dominique Druesne & Gisèle Berquet.

**FENEULLE Chloé**, née le 1<sup>er</sup>/09/2020 de Sébastien Feneulle & Zinaïda Spitsyna.

### ■ Ils se sont unis

Le 29/08/2020 :  
**Jean-Claude LEROY & Cathy FENEULLE.**

### ■ Ils nous ont quittés

**M. GARDEZ Lionel**, 70 ans.

**M. GOURDIN Nicolas**, 35 ans.

**M. GÉRARD Henri**, 69 ans.

**M. DUPUIS Henri**, 73 ans.

**M. DEBUS Billy**, 30 ans.

**M. GAIFFE Jean-Marie**, 67 ans.

**M<sup>me</sup> CANONNE Veuve GOSSET Andréa**, 98 ans.

**M. DURIEZ Marc-Henri**, 63 ans.

Dans le dernier bulletin, nous avons indiqué que le mariage de M. Certosio et M<sup>me</sup> Josse avait eu lieu le 28 juillet 2020. Or il a eu lieu le 25 juillet 2020. Nous tenions à nous excuser pour cette erreur très regrettable.